

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU BUREAU
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026

3.3 – CESSION D'UN VEHICULE

Il est proposé au Bureau d'Habitat 70 de délibérer sur la cession d'un véhicule de service.

Ce véhicule ne correspondant plus aux besoins actuels de l'Office, sa cession a été envisagée.

Une estimation de sa valeur avait conduit à fixer initialement son prix de cession à 12 000 €. Les démarches engagées n'ayant toutefois pas permis de trouver un acquéreur à ce prix, il est proposé de revoir les conditions de sa cession afin d'en faciliter la vente.

Il est ainsi proposé d'autoriser la cession de ce véhicule à un prix qui ne pourra être inférieur à 8 000 €.

Après avoir délibéré, le Bureau d'Habitat 70 à l'unanimité autorise son Directeur général à signer tous documents et pièces nécessaires à la cession du véhicule immatriculé GF 481 QL avec un prix plancher de 8 000€.

Pour extrait délivré conforme
Fait à Vesoul le 08/09/2026
Le Directeur général
Olivier ROSAT

